



RAPPORT ANNUEL 2022

Le 17 avril 2023

TABLE DES MATIÈRES

1. Mot du président	3
2. Présentation du conseil de quartier	5
2.1. Le conseil de quartier.....	5
2.2. Les membres du conseil d'administration	5
2.3. Le territoire du quartier.....	6
3. Demandes d'opinion et consultations publiques.....	8
3.1. Webinaires sur travaux et séances d'informations.....	8
4. Plan d'action et résultats	8
4.1. Activités du conseil en 2022.....	8
4.2. Résultats 2022.....	8
4.2.1. Implication du Conseil dans le milieu	8
4.2.2. Dépôt de mémoire.....	9
4.2.3. Réalisations	9
4.2.4. Préoccupations du Conseil du Quartier en 2022	9
4.2.5. Résolutions transmises à la ville	10
4.2.6. Préoccupations du conseil de quartier et Plan d'action pour 2023.....	14
4.3. Signature du Livre d'or : une tradition pour notre conseil de quartier	16
5. Bilan et états financiers	17
5.1. Bilan et états financiers au 31 décembre 2022	17
ANNEXE I.....	20

1. Mot du président

Les membres du Conseil d'administration vous présentent le rapport annuel du conseil de quartier du Cap-Rouge. Ce rapport rend compte des activités réalisées au cours de l'année et des états financiers du Conseil.

L'année 2022 a été marquée par la fin de la pandémie de la COVID-19. Jusqu'à mai, toutes nos rencontres se sont tenues sur la plateforme Zoom de la ville de Québec. À compter de juin, nous nous sommes réunis en présentiel. Certains heureux d'être en présentiel, d'autres moins d'avoir à se déplacer.

Une alternative s'offre à ces choix, une version hybride qui plaira aux uns aux autres. Toutefois, cette opportunité n'est offerte qu'à certains conseils de quartier. La réforme 201 proposée par la Ville de Québec en 2022, sur le conseil de Quartier apportera, je l'espère, une solution juste et équitable pour tous les conseils de quartier.

Non seulement tous les membres du CQCR aimeraient expérimenter cette plateforme hybride, toute la population désirerait assister à nos rencontres sous différents modes.

Le conseil de quartier du Cap-Rouge remercie tous ceux et celles qui ont assisté aux assemblées et qui ont participé d'une manière ou d'une autre à le guider dans ses résolutions et ses décisions.

Les administrateurs et administratrices méritent des remerciements tant au niveau professionnel que personnel. Le travail minutieux fourni par chacun et chacune apporte au conseil de quartier une suite au travail accompli et des idées pour le bien-être de notre quartier.

Une administratrice ne renouvellera pas son mandat cette année. Madame Sylvie Roy était un dictionnaire pour le conseil de quartier. Madame Roy était une mémoire pour les travaux faits, les résolutions présentées et les mémoires. Ses qualités et connaissances apportaient un plus au CQCR. Elle avait établi des relations hors pair avec les différents organismes. Le souci de poursuivre est toujours en elle. Ces chaudes absences nous rappellent qu'elle désire poursuivre cette longue route qu'elle a commencé avec le conseil de quartier. Un gros Merci Sylvie qui aura été au conseil de quartier depuis 2013...

Le Conseil d'administration tient à remercier notre secrétaire de soutien, Michelle Rompré qui a fait un excellent travail pour nos procès-verbaux, de même qu'à Virginie Pocher qui a pris la relève en décembre 2022.

Nous souhaitons exprimer nos remerciements sincères à nos conseillers municipaux, madame Anne Corriveau et Monsieur Louis Martin. Leur travail acharné, leur présence à nos réunions et leur engagement constant envers nous et les concitoyens méritent respect et admiration.

Par ailleurs, il est important de souligner le soutien et l'excellente collaboration de notre conseillère en consultations publiques du Service de l'interaction citoyenne, Priscilla Lafond. Sa présence, son implication et son humour dans nos rencontres sont indispensables à la réalisation de la mission de notre Conseil de quartier.

Il ne faut pas oublier les remerciements à la Ville de Québec. La venue du tramway semble perturber l'écoute que nous souhaitons de la part de la Ville de Québec.

Monsieur le maire, Monsieur Bruno Marchand, emploie souvent les mots: bienveillance et transparence; toutefois leur application ou utilisation n'est qu'éphémère.

Le partage d'information ne se fait qu'à ceux de son parti, pour les autres ce n'est qu'à compte goutte ou rien du tout que l'information est donnée.

Ce type de gestion est nouveau pour moi et n'apporte rien de contributif à l'égard de l'opposition et du peuple. Aujourd'hui, donner des frigos est résolu, l'information est un nouveau mode monnayé. Bien rare formulé par l'opposition que l'exécutif agit ou réagit de la bonne façon.

Pour moi et le bienfait à l'égard de la population, il serait souhaitable et préférable que tous travaillent ensemble; un travail d'équipe avec tous les élus n'apporterait-il pas de meilleures idées et réalisations? Vous êtes des exemples, malgré vos paroles touchantes, cette impétuosité amène chacun ou chacune dans une voix non désirée.

Plusieurs dossiers nous préoccupent: sécurité, environnement, bien-être, continuité, amélioration et finalement TRAMWAY. Il semble que ce dernier prend une grande place, il ne faut pas mettre de côté tous les autres dossiers, la vie quotidienne se poursuit pour toute la population.

Finalement, merci à nos concitoyens et citoyennes du Quartier pour leur présence à nos rencontres. Nous cherchons à rester le plus possible en contact avec vous, de telle sorte que votre présence et votre implication nous encouragent à poursuivre notre travail.

Pour moi, président du conseil de quartier du Cap -Rouge, cette responsabilité n'était pas un travail mais une passion qui me faisait carbrer.

Je quitte avec amertume sans dire que j'ai accompli le travail prévu. J'ose espérer une continuité constructive pour le conseil de quartier du Cap-Rouge.

Cette présidence a été pour moi une source de dépassement, d'inspiration et de dévouement. Ce bénévolat m'a permis de rencontrer des collègues dévoués, travaillants, intéressés au mieux être de notre beau quartier du Cap-Rouge.

Serge Rousseau
Président du conseil de quartier du Cap-Rouge

2. Présentation du conseil de quartier

2.1 Le conseil de quartier

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyennes et les citoyens du quartier. Il est un interlocuteur privilégié de la Ville qui a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions qui concernent leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique. Il constitue un des moyens prévus dans le Règlement sur la politique de consultation publique adopté par la Ville de Québec, tel que modifié le 5 mars 2012 par le Règlement modifiant le *Règlement sur la politique de consultation publique*, R.V.Q. 1881, afin de permettre à la population de participer à la planification et à l'évaluation des services municipaux.

Son rôle est de faciliter la consultation de la population sur les enjeux locaux et de prendre des initiatives pour stimuler le développement du quartier. Le conseil de quartier est appelé à se prononcer ou à agir sur des sujets qui concernent la vie dans le quartier tels que la circulation, les loisirs ou l'environnement et même participer activement aux activités communautaires. Il peut également influencer certaines décisions ayant un impact direct sur le milieu de vie.

Le conseil de quartier du Cap-Rouge a été constitué officiellement le 5 novembre 2004 à la demande de la population. Sont membres de ce conseil toutes les personnes majeures qui résident dans le quartier, ainsi que les personnes majeures qui représentent un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier.

2.2 Les membres du conseil d'administration

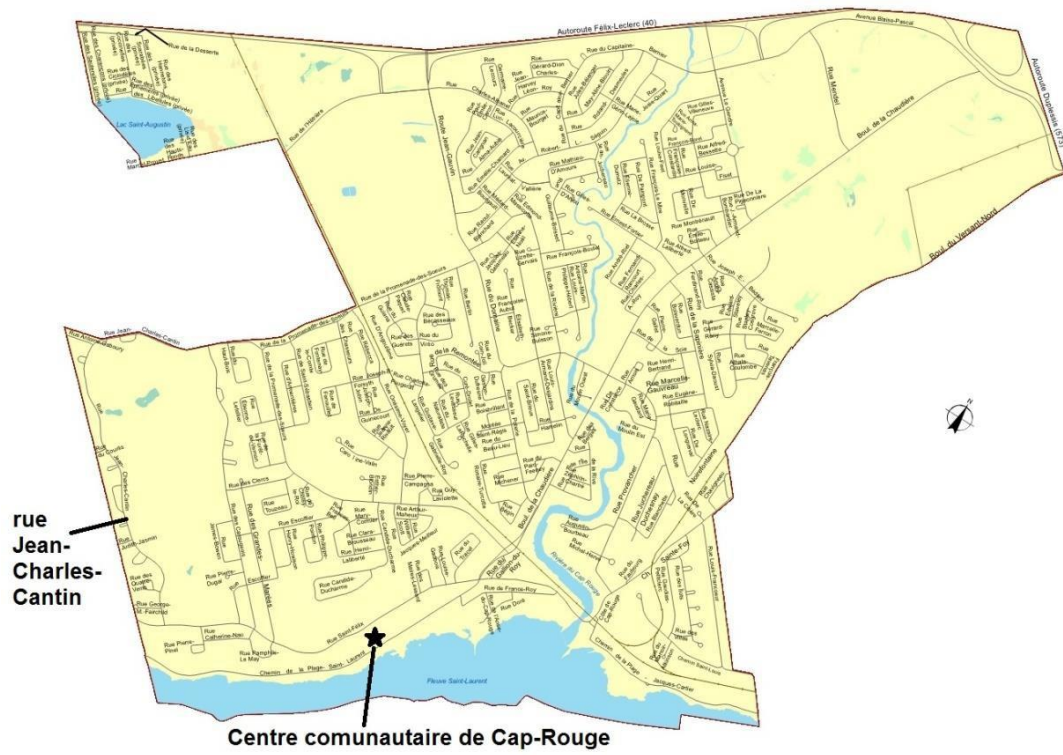
En vertu du Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier de la Ville de Québec, R.R.V.Q. chapitre F-1, les affaires du conseil de quartier sont administrées par un conseil d'administration composé de huit (8) membres élus par la population du quartier pour un mandat d'une durée d'un ou de deux ans : quatre (4) hommes et quatre (4) femmes. Le conseil d'administration du conseil de quartier peut nommer par résolution trois (3) autres personnes pour être administrateurs cooptés portant ainsi le nombre d'administrateurs à onze (11) membres. Les conseillers municipaux dont le district ou une partie de celui-ci se situe dans les limites du quartier sont également membres du conseil d'administration, mais sans droit de vote.

Composition du conseil d'administration en 2022	
M. Serge Rousseau	Président
M ^{me} Marie-Ève Lacroix	Vice-président
M ^{me} Ariane Ste-Marie	Secrétaire
M. Michel Lagacé	Trésorier et administrateur coopté
M ^{me} Sylvie Roy	Administratrice
M. Philippe Moussette	Administrateur
M. Hugo Leblanc	Administrateur
Mme. Marianne Fleury	Administratrice
M. Denis Jean	Administrateur
Mme. Catherine Arrouart	Membre cooptée
M. Louis Martin	Conseiller municipal du district de Cap-Rouge-Laurentien
M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale du district de la Pointe-de-Sainte-Foy

2.3 Le territoire du quartier

Les limites des territoires des conseils de quartier ont été adoptées par le conseil municipal en novembre 2003, après la consultation de la population et des conseils d'arrondissement. Les limites du quartier du Cap-Rouge ont été révisées en janvier 2006 à la suite de la reconstitution de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Le territoire du conseil de quartier du Cap-Rouge regroupe une population d'environ 17 000 personnes. Il est délimité au nord par l'autoroute Félix-Leclerc, à l'est par le boulevard du Versant-Nord, au sud par le fleuve Saint-Laurent et à l'ouest par les limites de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures (rue Jean-Charles-Cantin et la voie ferrée). Les limites du conseil de quartier sont illustrées par la carte ci-dessous.



3. Demandes d'opinion et consultations publiques

En 2022, les membres du conseil de quartier n'ont pas eu à participer à des demandes d'opinion relativement à des modifications au règlement de zonage de l'arrondissement. Cela dit, ils ont participé à différentes d'activité ou d'informations organisées par la Ville de Québec. Ils ont également fait part de leurs préoccupations, par voie de résolution, à la Ville et à ses organismes partenaires (voir section 4.3.4).

Participation aux séances d'informations

Au cours de l'année 2022, les membres du conseil de quartier ont pris part à plusieurs séances d'information, que ce soit lors des séances de rencontres régulières du conseil de quartier ou à l'extérieur de celles-ci.

Date	Format	Sujet
15 mars 2022	Rencontre en ligne	Présentation du cheminement scolaire désigné – École L'Arbrisseau
17 mai 2022	Lors de la séance du conseil de quartier	Présentation du projet de réaménagement de l'intersection St-Louis / Louis-Francoeur
15 novembre 2022	Rencontre en présentiel avec certains membres du conseil de quartier	Rencontre avec la Division Parcs, plein air et planification des infrastructures

Deux membres du conseil de quartier du Cap-Rouge ont également pris part aux rencontres de la Table de concertation vélo des conseils de quartier de Québec tout au long de l'année 2022.

4. Plan d'action et résultats

4.1 Activités du conseil en 2022

Le conseil de quartier, CQ, a tenu au cours de l'année 10 assemblées publiques régulières, en plus de son assemblée générale annuelle le 11 avril 2022.

4.2 Résultats 2022

4.2.1 Implication du Conseil dans le milieu

- 4.2.1.1 Les membres du conseil se sont impliqués tout au long du marché public de Cap-Rouge (MPCR) à l'été 2022, pour le montage et le démontage des chapiteaux. Notons que plusieurs autres bénévoles ont été présents tout au long de l'été.

4.2.1.2 Le Conseil a poursuivi sa participation aux activités organisées par les organismes du quartier avant la pandémie, dont celle de l'Halloween au parc Provancher qui fut un succès.

4.2.2 Dépôt de mémoire

Aucun mémoire n'a été réalisé par le conseil de quartier du Cap-Rouge en 2022.

4.2.3 Réalisations

- 4.2.3.1 Recrutement d'une nouvelle secrétaire d'appui au Conseil, mme. Virginie Bocher.
- 4.2.3.2 Trois personnes ou groupes signataires du Livre d'or ont été désignés lors de l'assemblée générale annuelle d'avril, mais la signature officielle sera faite en personne à une date ultérieure. Un présent, pour souligner cette nomination, sera remis lors de la signature.
- 4.2.3.3 Invitation annuelle pour la présentation de candidatures à l'assemblée générale selon les règles régissant les conseils de quartier.
- 4.2.3.4 La page Facebook du conseil a été mise à jour tout au long de l'année, et le nombre de « Like » et de « Follower » continue de grandir.

4.2.4 Préoccupations du Conseil du Quartier en 2022

Les principales préoccupations du Conseil de quartier du Cap-Rouge en 2022 ont été :

- Préoccupations de sécurité et de limitation de vitesse : En plus des problématiques évoquées en 2020 et 2021 concernant l'avenue Jean-Gauvin, le CQ a plusieurs préoccupations liées à la sécurité routière dans le quartier, notamment dans le Vieux-Cap-Rouge et l'avenue Lucien-Francoeur. Les limites de vitesse ne sont pas respectées par les automobilistes.
- Mise à niveau et développement des infrastructures de mobilité active
- Préoccupations en lien avec le réseau de transport (RTC): Préoccupation continue à l'égard des services de transport en commun.
- Préoccupations de la suite des travaux sur la plage Jacques Cartier.
- Préoccupations sur l'avenir du site de l'ancienne usine Anacolor.
- Préoccupations quant aux promesses de compensation liées au projet de tramway
- Préoccupations quant à la Vision d'aménagement du pôle Chaudière

À cet égard, le Conseil de quartier du Cap-Rouge a transmis à la Ville plusieurs résolutions étant résumées à la section suivante.

4.2.5 Résolutions transmises à la ville

Date de la résolution	Numéro	Sujet	Détails	Suivi/ réponse de la Ville
18 janvier 2022	CQCR-21-CA-61.2	Accessibilité et propreté des sentiers du quartier	Le CQ du Cap-Rouge demande à la Ville de s'assurer de l'accessibilité et la propreté aux sentiers du quartier.	Une rencontre a eu lieu en novembre avec la Division Parc, plein air, sports et planification des infrastructures-sentiers du quartier. Deux représentants de la Ville de Québec ont marché et visité les principaux sentiers du quartier et ceux nommés dans la demande.
15 février 2022	CQCR-22-66	Vision Chaudière	Le CQ du Cap-Rouge demande à la Ville de l'informer sur l'état d'avancement de la vision Chaudière et que toute nouvelle activité de consultation ou de présentation de la Vision d'aménagement pour le secteur Chaudière soit faite de façon distincte des activités de participation publiques entourant le tramway.	Sans suivi
21 juin 2022	CQCR-CA-22-87	Terrains de l'ancienne usine Anacolor	Le CQ du Cap-Rouge demande à la Ville d'organiser une rencontre avant l'automne entre les administrateurs du CQ et les responsables à la Ville de Québec pour échanger sur l'élaboration du plan de valorisation de l'ensemble du site de l'embouchure de la rivière du Cap Rouge (incluant les espaces de l'ancienne fondeuse à neige et du garage municipal en plus du site de l'ancienne usine Anacolor) ainsi que pour discuter des étapes et des échéances concrètes de l'aménagement global de ce secteur.	Aucune rencontre n'a été réalisée. Réponse reçue de la Ville : « Pour ce qui est de la demande d'une rencontre, compte tenu du faible niveau d'avancement du projet, nous sommes d'avis qu'il est prématuré de tenir une rencontre avec les administrateurs du conseil de quartier. Nous devons terminer notre portrait du secteur avant de pouvoir tenir des rencontres. Cependant, nous tenons à remercier les administrateurs du conseil de quartier pour leur intérêt et leur engagement envers la valorisation de ce secteur. »
21 juin 2022	CQCR-22-CA-88	Arrêts non-sécuritaires du RTC	Le CQ du Cap-Rouge demande à la Ville et au RTC que des aménagements et de l'entretien adéquats soient effectués aux arrêts du RTC : 6418, 6419, 6420 et 6421 en coordination entre la Ville de Québec et le RTC afin de permettre aux usagers du RTC d'attendre, de monter et de descendre du bus de façon sécuritaire en tout temps.	Suivi reçu de la Ville en octobre 2022 : « Le Service du transport et de la mobilité intelligente a pris connaissance de la demande. » Aucun suivi effectué par le RTC.
20 septembre 2022	CQCR-22-CA-93	Mise à niveau des pistes cyclables du quartier	Le Conseil de quartier du Cap-Rouge demande à la Ville de Québec de - réévaluer la configuration de la piste cyclable bidirectionnelle le long de la route Jean-Gauvin et des rues du Domaine et Provancher; - apporter rapidement les réparations à la chaussée qui s'imposent;	Réponse de la Ville : « L'avenue Jean-Gauvin fait partie des projets très prioritaires pour une mise à niveau. Toutefois, l'analyse n'est pas complètement terminée, nous n'avons donc pas l'ordre de réalisation dans le temps ni le nombre de liens qui

			<p>- prendre toutes les mesures nécessaires visant à assurer la sécurité des piétons et cyclistes présents sur cette piste cyclable.</p>	<p>obtiennent une cote de "très prioritaire". Dans le cadre de la Vision de la mobilité active, la Ville s'est engagée à mettre à niveau 50 km sur 5 ans de liens cyclables. » Aucune mention des rues du Domaine et Provancher.</p>
20 septembre 2022	CQCR-22-CA-94	Acquisition d'un terrain sur la rue du Capitaine-Bernier par la VdQ	<p>Le Conseil de quartier du Cap-Rouge</p> <ul style="list-style-type: none"> - exprime à la Ville de Québec son étonnement vis-à-vis les raisons exprimées dans le sommaire décisionnel DE2022- 657 pour acquérir le lot 5 033 139; - demande à la Ville de Québec de produire les études lui permettant d'identifier le terrain 5 033 139 comme étant un milieu naturel sensible et d'intérêt; - demande à la Ville de Québec d'expliquer l'intérêt de créer une nouvelle entrée au sentier linéaire de la rivière du Cap-Rouge, Cap Rouge alors qu'il en existe déjà une à quelques pas du lot 5 033 139; - exprime à la Ville de Québec, en l'absence d'explications adéquates, son désaccord à ce que l'acquisition du lot 5 033 139 soit considérée comme une mesure de compensation à la destruction de superficies boisées du secteur Chaudière; - demande à la Ville de Québec de préciser ses intentions quant à l'occupation future du lot 5 033 139; - exprime à la Ville de Québec son étonnement vis-à-vis à toute référence à la Vision d'aménagement Chaudière alors que cette dernière n'a fait l'objet d'aucune approbation par le Conseil municipal. 	<p>Réponse de la Ville :</p> <p>« La vision des rivières de Québec identifie l'aménagement d'une aire d'accueil sur ce site afin de rendre plus visible et accessible la rivière du Cap Rouge. Lorsque le site sera une propriété Ville, celui fera l'objet de consultation publique auprès des citoyens. La vision est sur 30 ans et fait l'objet de consultation publique pour chacun des projets qu'elle réalise. »</p>
20 septembre 2022	CQCR-22-CA-95	Réaménagement et sécurisation du Vieux-Cap-Rouge	<p>En lien avec des inquiétudes du Conseil de quartier relativement à la hausse de la circulation et de manquements liés à la sécurité routière dans le Vieux-Cap-Rouge, le CQ demande à la Ville de:</p> <p>Réduire la limite de vitesse sur la rue Provancher entre la Côte de Cap-Rouge et la rue Blanchette à 30 km/h en tout temps;</p> <ul style="list-style-type: none"> - De réaménager la rue Provancher entre la rue Blanchette et la Côte de Cap-Rouge afin : <ul style="list-style-type: none"> o D'en faire une rue plus conviviale pour les piétons, cyclistes, aînés et familles; o D'inclure davantage de végétation (d'arbres 	<p>Suivi de la Ville 20 février 2023 :</p> <p>« Dans un premier temps, nous allons continuer nos analyses et réaliser des comptages au printemps 2023.</p> <p>Nous travaillons le corridor scolaire de l'école Marguerite D'Youville cette année.</p> <p>Enfin, concernant le réaménagement de la rue, il faut noter la complexité technique liée aux emprises disponibles, aux aménagements historiques de la rue et de ses bâtiments. Ce projet d'aménagement d'envergure nécessitera une mise à niveau importante des différents besoins (mobilité active, réseaux souterrains, réseaux</p>

			<p>d'alignement, planteurs);</p> <ul style="list-style-type: none"> o De mettre en valeur le caractère historique du secteur; o D'aménager un passage piétonnier surélevé devant l'école Marguerite-d'Youville; o D'inclure des aménagements d'apaisement de la circulation automobile (avancées de trottoir, dos d'âne, changement de revêtement, etc.); o De mailler le réseau cyclable existant afin de connecter de façon sécuritaire la rue Chaudière et la Côte-de-Cap-Rouge. 	<p>divers, acquisitions potentielles,) et sa réalisation ne pourra être envisagée qu'à moyen/long terme sauf si opportunité liée à un enjeu technique : nos différents partenaires sont prévenus de cette possibilité.</p> <p>Enfin, nous communiquerons et vous rencontrerons au fur et à mesure de la réalisation des différentes interventions projetées dès que nous serons plus avancés dans le processus. »</p>
15 novembre 2022	CQCR-22-CA-102	Mesures de compensation relatives à la destruction des superficies boisées du secteur Chaudière dans le cadre du projet de tramway	<p>le Conseil de quartier du Cap-Rouge demande à la Ville de Québec :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- le détail des superficies qui seront compensées pour les arbres qui auront été abattus; 2- la localisation des superficies qui feront l'objet d'un reboisement pour compenser les arbres abattus. 	<p>Réponse de la Ville :</p> <p>« Dans le cadre du projet de tramway, un total de 11 ha de superficie boisée sera coupé dans le secteur Chaudière. Bien qu'elle n'y soit pas contrainte, la VDQ vise à compenser ce déboisement par la conservation et la création d'espaces verts équivalents situés à proximité. Le scénario de compensation comprend la conservation de deux lots boisés appartenant à la VDQ et totalisant approximativement 4,5 ha. La superficie de 6,5 ha nécessaire à la pleine compensation des 11 ha continue de faire l'objet de discussions avec des propriétaires privés du secteur. Le lot 5 033 139 totalisant 6 730 m² (0,673 ha) a récemment fait l'objet d'une résolution du conseil d'agglomération visant à autoriser son acquisition dans le contexte de ce scénario de compensation. Un projet comprenant à la fois la création d'espaces verts et des aménagements visant à faciliter l'accès à la rivière du Cap-Rouge est prévu. La localisation exacte des superficies qui seront reverdies n'est pour le moment pas disponible compte tenu que la planification et la conception du projet n'est pas encore débuté. »</p>
15 novembre 2022	CQCR-22-CA-103	Problématique de sécurité sur la rue Louis-Francoeur	<p>Le Conseil de quartier du Cap-Rouge demande à la Ville de Québec de prendre toutes les mesures nécessaires visant à assurer un meilleur respect des règles de sécurité routière sur la rue Louis-Francoeur.</p>	<p>Réponse de la Ville :</p> <p>« Le réaménagement de l'intersection Louis-Francoeur / Saint-Louis sera réalisé cet été. De plus, un projet pilote de mitigation de la vitesse sera effectué sur la rue Louis-Francoeur pour cette même période. En parallèle, nous analysons différents scénarios qui pourraient être envisagés afin de réduire les vitesses pratiquées de façon plus pérenne tout en ne sécurisant le passage pour personne. Bien entendu les citoyens seront consultés sur ces différents scénarios le moment venu. »</p>

<p>22 décembre 2022</p>	<p>CQCR-22-CA-107</p>	<p>Projet-pilote relatif aux modifications des séances du conseil municipal</p>	<p>le conseil de quartier de Cap-Rouge, qui n'est pas contre ce projet pilote, demande qu'il soit mis en place en septembre 2023 au lieu de février 2023, ce qui donnerait le temps aux organisations et aux bénévoles d'ajuster leurs horaires.</p>	<p>Réponse de la Ville :</p> <p>« Le conseil municipal a décidé la tenue d'un projet-pilote pour six mois. Le but d'un projet-pilote est de tester et de voir ce qui fonctionne bien ou ce qui peut être amélioré.</p> <p>Un questionnaire sera rendu disponible afin de recueillir les opinions et commentaires des citoyens et des conseils de quartier. Le Comité de suivi de ce projet-pilote prendra par la suite la décision d'aller de l'avant tel quel, de proposer d'autres modifications ou encore de revenir à l'horaire régulier. Les parties prenantes affectées par l'horaire des séances du conseil municipal seront donc informées au printemps 2023 des horaires prévus à compter de septembre 2023.</p> <p>Le conseil municipal a donné un avis de motion le 5 décembre 2022 pour une adoption possible du règlement et du projet pilote, ce qui a laissé deux semaines à toutes personnes qui auraient voulu exprimer des commentaires de pouvoir le faire avant la décision du conseil municipal. »</p>
-------------------------	-----------------------	---	--	---

4.2.6 Préoccupations du conseil de quartier et Plan d'action pour 2023

Pour 2023, le conseil souhaite continuer à travailler sur les dossiers ci-dessous :

Aménagement du territoire

- Nouveaux développements commerciaux/résidentiels (Vision Chaudière).
- Redéveloppement du mail Cap-Rouge
- Projet résidentiel possible au golf de Cap-Rouge
- Avenir du centre communautaire et suivi du projet de la piscine publique
- Suivi du projet pilote pour le parcours écolier de l'école Arbrisseau
- Participation et recommandations à l'égard de l'aménagement des terrains Anacolor, du garage municipal et de la fondeuse à neige
- Poursuite de l'aménagement et de l'amélioration du parc Chaudière selon les objectifs prévus de la ville de Québec et les attentes des citoyennes et citoyens
- Poursuite des échanges avec le club de Lions de Cap-Rouge-St-Augustin afin d'y aménager un abri ou pergola dans le parc des Écores
- Aménagement et entretien des différents sentiers pédestres du quartier

Mobilité durable et sécurité routière

- Suivi du dossier du Réseau de transport structurant (tramway, accessibilité des stations, centre d'exploitation et d'entretien)
- Début de construction de la Côte Mendel
- Accessibilité et attractivité des services de transport collectif dans le quartier
- Suivi des travaux pour sécuriser les alentours des écoles primaires du quartier
- Rappel à la ville de Québec de sensibiliser ou de pénaliser les automobilistes qui ne respectent pas la limite de vitesse, particulièrement dans les zones scolaires
- Suivi et demandes quant à la sécurisation des axes et intersections routiers jugés problématiques et dangereux
- Suivi quant à la Vision de la mobilité active et améliorations des infrastructures de mobilité active dans le quartier, notamment sur les rues Jean-Gauvin, du Domaine, Provancher et la Côte-de-Cap-Rouge

Environnement

- Sensibilisation de la population au bien-être de la nature
- Suivi quant aux travaux de la Ville visant à réduire l'utilisation des herbicides et insecticides
- Participation à l'étude de l'éradication des herbes nuisibles initiée par la ville de Québec
- Suivi quant aux travaux de la Ville relativement au Barrage du Moulin

- Suivi quant aux travaux de la Ville relativement à la coupe d'arbres et de boisés en lien avec le projet du réseau structurant de transport en commun

Implication dans le milieu

- Continuité de la tradition du Livre d'or
- Implications lors d'événements du quartier, notamment le marché public et la fête d'Halloween
- Implication à la Table de concertation vélo des conseils de quartier de la ville de Québec

4.3 Signature du Livre d'or : une tradition pour notre conseil de quartier

Chaque année, les membres du conseil d'administration invitent les citoyens à déposer les candidatures de personnes qui se sont démarquées dans leur domaine et/ou activités comme citoyens du quartier ou par leur implication dans notre milieu. Ce peut être grâce à leur originalité, à leur performance, à leur dévouement à une cause ou à leur réalisation aux niveaux local, provincial, national ou même international.

Depuis 2016, le conseil de quartier a révisé son processus annuel de la signature du Livre d'or. En effet, ces nouvelles modalités lui permettent de décerner périodiquement des mentions honorables à des personnes ou organismes du quartier pour souligner leur travail remarquable auprès de la communauté carougeoise et de ce fait, permettre à ceux-ci d'être en lice avec d'autres personnes s'impliquant dans le quartier pour la signature du Livre d'or, événement tenu à l'assemblée générale annuelle.

Nous remercions notre population pour les propositions reçues qui nous permettent de retenir un maximum de deux (2) ou trois (3) candidatures pour la signature du Livre d'or. Nous honorons ces personnes ou organismes lors de l'assemblée générale annuelle et un cadeau leur est remis.

Signature du Livre d'or en 2022	
M ^{me} Nancy Cyr	Catégorie " Carrière "
Les Artisanas au Fil du Temps	Catégorie " Communautaire "
Regroupement citoyen pour la qualité de l'air à Cap-Rouge (catégorie groupe	Catégorie " Groupe "

Mentions honorables en 2022	
Fondation de l'école l'Arbrisseau	Catégorie " Groupe "
M ^{me} Hélène Simon	Catégorie " Communautaire "
Vaolo	Catégorie " Exploit "
M. Etienne Lacasse	Catégorie " Communautaire "
Les Artisanas au Fil du Temps	Catégorie " Groupe "
Mme Abigaël Fortier et Mme Evaelle Fortier	Catégorie " Exploit "
M ^{me} Nancy Cyr	Catégorie " Carrière "
Club Véga de Cap-Rouge	Catégories " Groupe "

5 Bilan et états financiers

5.1 Bilan et états financiers au 31 décembre 2022

En 2022, le conseil de quartier du Cap-Rouge a reçu une subvention de 2 100 \$ de la Ville de Québec pour ses frais de fonctionnement. Il a aussi reçu une subvention de 500\$ dans le cadre du Programme de soutien à la mobilisation de la Stratégie de la sécurité routière 2020-2024 de la Ville de Québec. Une ristourne de 0,33 \$ a été versée par la Caisse populaire de Cap-Rouge-Saint-Augustin.

Nous avons une somme de 269,46 \$ restante à la fin de l'année 2021. Le conseil a donc fonctionné pour l'année 2022 avec un budget de 2 869,79 \$.

Les dépenses de l'année 2022 ont été de l'ordre de 2 529,14 \$ pour rembourser notamment, les honoraires professionnels d'une secrétaire de soutien, les frais d'administration bancaire, les frais d'enregistrement auprès du Registraire des entreprises, les dépenses des membres du conseil d'administration et les frais relatifs à la cérémonie de signature du Livre d'or. La subvention de 500 \$ reçu dans le cadre du Programme de soutien à la mobilisation de la Stratégie de la sécurité routière a été remise intégralement au Conseil d'établissement de l'école l'Arbrisseau, celui-ci agissant comme demandeur principal du projet de sécurité routière approuvé par les autorités municipales.

Toutes les dépenses effectuées en 2022 ont été débitées en 2022 (aucun chèque non encaissé). Une somme de 340,65 \$ n'a pas été utilisée en 2022 et est donc reportée en 2023.

Les livres sont ouverts pour consultation si nécessaire.

ÉTATS FINANCIERS, au 31 décembre 2022

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022

	<u>2022</u> \$	<u>2021</u> \$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	<u>341 \$</u>	<u>269 \$</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs	<u>0 \$</u>	<u>0 \$</u>
Actif net		
Non affecté	<u>341 \$</u>	<u>269 \$</u>

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

	<u>2022</u> \$	<u>2021</u> \$
Produits		
Subvention(s) – Ville de Québec	<u>2 600 \$</u>	<u>1 100 \$</u>
Charges		
Fonctionnement	<u>2 528 \$</u>	<u>1 295 \$</u>
Projets		
Excédent des produits par rapport aux charges		
Actif net non affecté au début de l'exercice	<u>269 \$</u>	<u>464 \$</u>
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	<u>341 \$</u>	<u>269 \$</u>

AU NOM DU CONSEIL DE QUARTIER DU CAP-ROUGE :

Serge Rousseau, président

Michel Lagacé, trésorier

ANNEXE I

Québec, le 21 décembre 2022

Ville de Québec
Service de l'interaction citoyenne
1130 route de l'Église
Québec, Qc
G1V 4X6

À l'attention de monsieur Martin Lefebvre, directeur

Objet: Calendrier des rencontres du conseil de quartier du Cap-Rouge

Monsieur,

En date du 19 décembre 2022, le conseil de la ville a adopté le calendrier 2023 des séances du conseil de la ville. Il en ressort qu'à compter du 1^{er} février 2023, les séances ordinaires du conseil se tiendront les premier et troisième mardis de chaque mois.

Depuis sa création, le conseil de quartier du Cap-Rouge tient statutairement ses rencontres le 3^e mardi de chaque mois. Par ailleurs, le règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier (R.R.V.Q. chapitre F-1) stipule *qu'une personne qui est membre du conseil de la ville et qui représente un district électoral situé en totalité ou en partie dans les limites du quartier est membre d'office du conseil d'administration du conseil de quartier*. La conseillère du district de la Pointe-de-Ste-Foy et le conseiller du district Cap-Rouge-Laurentien sont donc membres d'office du conseil d'administration du conseil de quartier du Cap-Rouge.

Enfin, dans le cadre de la démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier actuellement en cours, une des pistes d'action proposées consiste à *favoriser une présence efficace de l'élu ou de l'élue lors des rencontres des conseils de quartier*. Le conseil de quartier du Cap-Rouge juge absolument nécessaire la présence des conseillers municipaux concernés à ses rencontres.

Le conseil de quartier du Cap-Rouge constate donc qu'il devra modifier le calendrier de ses rencontres et ce à compter du 1^{er} février 2023 compte tenu de la précipitation du conseil de la ville à modifier le sien. Cependant, il constate qu'il ne peut le faire compte tenu de plusieurs contraintes dont il n'a pas le contrôle (disponibilité des conseillers municipaux, disponibilité de la conseillère en consultation publique, disponibilité d'un lieu de rencontre au centre communautaire).

En tant que service municipal responsable du bon déroulement des activités des conseils de quartier, nous vous demandons donc de procéder aux analyses qui s'imposent et

de nous proposer lors de notre assemblée du mardi 17 janvier 2023 des alternatives pour notre calendrier de nos rencontres subséquentes au 1^{er} février 2023.
Veuillez agréer, monsieur l'expression de nos sentiment les meilleurs

Serge Rousseau, président
Conseil de quartier du Cap-Rouge

c.c. Mme Priscilla Lafond